

25 mars 2021

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le lundi 29 mars 2021 à 19h. Cette séance sera retransmise en live sur notre page facebook.

France Services

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ? La ville est labellisée France Services et vous accompagne dans vos démarches. France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques, des agents formés vous donnent un premier niveau d'information et vous accompagnent dans les démarches en ligne.

L'espace France Service est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous au 0299231923.

La Médiathèque : fonctionnement perturbé

Depuis l'incendie qui a détruit une partie des datacenters d'OVH à Strasbourg, la Médiathèque Paul Ruadel ne peut plus fonctionner normalement. Elle reste ouverte et s'adapte à la situation.

L'incendie des serveurs d'OVH a eu plusieurs effets.

Les lecteurs n'ont plus accès au portail de la médiathèque. De plus, le système de gestion où est enregistré l'ensemble des prêts et retours n'est pas accessible par les bibliothécaires et les inscriptions de nouveaux adhérents sont impossibles.

Le service de prêt est maintenu

L'enregistrement des prêts est possible manuellement avec un module de secours. Cependant les usagers doivent impérativement avoir sur eux leur carte d'abonnement, faute de quoi aucun emprunt ne sera possible. Pour le moment, les retours de documents ne sont plus possibles.

Nous demandons donc aux lecteurs de conserver tous les documents, même quand ils viennent chercher de nouvelles lectures.

La médiathèque reste ouverte aux horaires d'ouverture suivants :

Mardi : 14h/18h

Mercredi : 10h/12h- 14h/18h

Judi : 15h30/18h

Vendredi : 15h30/18h

Samedi : 10h/12h – 14h/17h

Abonnez-vous à SGNews depuis WhatsApp

1. Rendez-vous sur le site de la ville, rubrique «Notre Actualité» et cliquez, depuis votre smartphone sur le lien qui vous redirigera vers le compte WhatsApp de la Ville.
 2. Envoyez le message préenregistré « Bonjour, je souhaite m'inscrire au nouveau fil d'actualité "SgNews" de la Ville de Saint-Grégoire » : vous n'avez plus qu'à l'envoyer !
 3. Enregistrez notre numéro de téléphone dans votre répertoire, c'est indispensable pour recevoir nos messages
- Vous recevrez chaque semaine, l'actualité principale de la ville. Votre numéro de téléphone n'est conservé que pendant la durée d'existence de ce fil d'actualité "SgNews" ou jusqu'à votre désinscription en envoyant "STOP", à tout moment, dans le fil de la discussion.

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est chargé de faciliter le règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne : entre propriétaire et locataire, entre voisins, avec un artisan ... Il ne peut toutefois intervenir dans les affaires concernant le droit de la famille (divorce, pensions alimentaires, résidence des enfants ...), ou les litiges avec l'Administration. Lorsqu'un accord est intervenu, le conciliateur rédige un constat d'accord et chaque partie reçoit un exemplaire.

A Saint-Grégoire, Monsieur Houdayer reçoit les habitants sur rendez-vous, le premier mardi de chaque mois, en mairie, de 13h30 à 17h30. Si vous souhaitez avoir un conseil et entamer une procédure à l'amiable vous pouvez contacter la mairie au 02 99 23 19 23 pour prendre rendez-vous.